

SÉANCE DU COMITÉ D'ADMINISTRATION DU 17 OCTOBRE 2022**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept octobre à quinze heures, les membres du Comité d'administration du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France se sont réunis au Centre de Conférences Étoile Saint-Honoré, 21-25 rue Balzac – Paris 8^{ème}, au nombre de cent-deux sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Guillet, Président, ayant été régulièrement et individuellement convoqués par le Président du Syndicat, le dix octobre deux mille vingt-deux.

Sept délégués ont donné délégation de vote.

À l'unanimité, a été élue comme secrétaire de séance, Mme Sophie DESCHIENS, vice-présidente, déléguée titulaire de Levallois-Perret.

Le Comité,

Délibération n° 22-39 - Convention de concession pour le service public de la distribution de gaz sur le territoire du Sigeif. *Approuvée.*

Délibération n° 22-40 – Programme de coopération décentralisée à Madagascar. *Approuvée.*

Délibération n° 22-41 – Versement de la redevance dite « d'investissement » R2₂₀₂₂. *Approuvée.*

Délibération n° 22-42 – Création de trois postes permanents. *Approuvée.*

Délibération n° 22-43 – Mise en place de l'allocation aux parents d'enfants handicapés (APEH). *Approuvée.*

Délibération n° 22-44 – Conditions d'octroi des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (Et majoration des heures supplémentaires). *Approuvée.*

Délibération n° 22-45 – Établissement des taux de promotion pour les avancements de grade et les échelons spéciaux. *Approuvée.*

Délibération n° 22-46 – Le Comité a pris acte du rapport des administrateurs du Sigeif sur l'activité de la SEML Sigeif Mobilités.

Délibération n° 22-47 – Restitution à la commune de Versailles d'une portion de canalisation de gaz hors service. *Approuvée.*

Délibération n° 22-48 – Actualisation du règlement intérieur du Comité d'administration. *Approuvée.*

Délibération n° 22-49 – Carte d'achat. *Approuvée.*

Délibération n° 22-50 – Élection d'un Vice-président. *Approuvée.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 16 h 45.

Mis en ligne sur le site internet du Sigeif le 2 novembre 2022.

Le Président du Syndicat



JEAN-JACQUES GUILLET
Maire de Chaville